

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2012

**Présents :** Daniel DURAND – Pascale BOULME – Catherine GUESDON – Norbert WAGNER – Philippe ALLARD – Béatrice PELUAU-PETITSIGNE – Alain PACILLY - Gérard PUAULT- Claude LEMEE - Gérard DAGUE - Georges COLLAT - Christèle BOUVIER - Odile BONNIN

Excusé : Didier ANDRY

Secrétaire de séance : Pascale BOULME

Adoption à l'unanimité du conseil municipal du 28 septembre 2012

### **ASSAINISSEMENT – RAPPORT CAO**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le déroulé et l'historique de l'Appel d'Offre à consultation restreint qui avait été lancé, neuf réponses ont été reçues.

Les neuf dossiers ont été transmis à l'ADAC et aux services compétents du Conseil Général, que nous remercions infiniment pour la qualité du travail effectué, pour l'analyse technique des offres reçues. 3 réunions ont été tenues et, au regard des résultats, la commission a affiné ses choix.

La qualité des critères, précisée dans le dossier fut ainsi définie :

- 60% des points sur la partie technique
- 40% des points sur la partie financière

La commission d'Appel d'Offre s'est réunie pour une ultime analyse le 22 octobre 2012 et a validé le classement définitif suivant :

1. Safège
2. Pierre et Eaux
3. BEIMO
4. Artelia

Monsieur le Maire propose de retenir la Safège dans le cadre de la maîtrise d'œuvre du rapport CAO.

Adoption à l'unanimité

Monsieur le Maire informe en outre de la réception très récente du rapport définitif de l'entreprise Veillaux concernant le zonage d'assainissement ; ce rapport sera détaillé dans le prochain conseil.

### **TRAVAUX BATIMENTS**

Monsieur Norbert Wagner informe qu'il a été demandé à l'entreprise Claveau de refaire une proposition pour le remplacement de neuf radiateurs du gîte.

Un deuxième devis a donc été réceptionné et il s'élève à 2 356.12 € TTC pour le remplacement de neuf radiateurs, le premier devis s'élevait à 6 418.93 € TTC pour 9 radiateurs n'ayant pas les mêmes caractéristiques techniques.

Monsieur Norbert Wagner propose de remplacer également les quatre radiateurs de la garderie au même prix unitaire TTC de 261.80 €, tout le chauffage du bâtiment aura ainsi été rénové.

Madame Odile Bonnin rappelle que les fenêtres du bâtiment de la boulangerie doivent être changées et souhaite que ces travaux soient faits le plus rapidement possible.

Monsieur le Maire rappelle qu'un plan isolation subventionné jusqu'à 50% (travaux mairie dans un premier temps) par la région Centre est en cours par l'intermédiaire du futur contrat de

pays et ce projet pourrait y être éventuellement intégré. Toutefois, Mr Mardargent doit venir semaine 44 afin de réparer la fenêtre de la cuisine ; un devis lui sera demandé en même temps. Nous verrons s'il est possible de le budgétiser ; un audit énergétique devant d'abord être réalisé.

Monsieur Norbert Wagner soumet au vote le devis de Mr Claveau :

1 abstention – 12 pour

### **SAISON CULTURELLE**

Madame Béatrice Pelluau-Petitsigne rappelle le prochain spectacle de Jazz du vendredi 30 novembre 2012 s'intitulant « Autour de mes nuits ».

Le coût de ce spectacle s'élève à 750 € et Madame Béatrice Pelluau-Petitsigne demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Adoption à l'unanimité

Par ailleurs, Madame Béatrice Pelluau-Petitsigne donne lecture de la convention établie entre la commune de Bréhémont et CEDR pour la saison culturelle 2013, actuellement les spectacles suivants sont retenus :

1. Le 2 février 2013 : théâtre de l'horizon
2. Le 9 mars 2013 : compagnie Wally
3. Le 25 octobre 2013 : Mino Chtarna
4. Le 6 décembre 2013 : Barroco théâtre

Budget global de 4 100 € sur lequel on obtiendra 50% de subvention de la part de la Région, subvention qui sera versée pour moitié en mars 2013 et le solde en mars 2014.

Madame Béatrice Pelluau-Petitsigne demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec CEDR.

Adoption à l'unanimité

Par ailleurs Monsieur Gérard Dague demande à ce que soit établi un bilan à chaque fin de saison culturelle.

### **CONTRAT ASSURANCE PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe de l'échange qu'il a eu avec un délégué de Groupama au sujet du contrat de prévoyance du personnel communal en cas d'arrêt maladie (prise en charge des salaires). En effet la cotisation va fortement augmenter au 1<sup>er</sup> janvier 2013, suite aux indemnités effectuées depuis quelques mois dans le cadre du contrat actuel. La cotisation s'élève actuellement à 6,76% de la masse salariale avec une carence de 10 jours.

Groupama ne pouvant pas s'aligner sur les taux de cotisations pratiqués par d'autre compagnie et notamment la CNP qui fait une proposition à ce jour à 5.95% avec une carence de 15 jours, suite à un appel d'offre lancé par le centre de gestion et qui prendrait effet au 01/01/2013, le délégué propose de dénoncer le contrat en-cours par courrier reçu ce jour.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de :

- D'accepter la résiliation du contrat de prévoyance de Groupama à la date du 31/12/2012
- Souscrire un nouveau contrat auprès de la CNP à la date du 01/01/2013

Adoption à l'unanimité

### **BORNES INCENDIES**

Monsieur Philippe Allard donne lecture du rapport VEOLIA sur l'état de toutes les bornes à incendie de la commune.

De nombreuses bornes sont détériorées, il manque des capots, des bouchons...

Devant le coût élevé des réparations proposées par VEOLIA (un capot coûte 387 €), Monsieur

Philippe Allard propose de faire les travaux les plus urgents, certaines interventions pouvant être faites par les employés communaux (travaux de ciment).

Adoption à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe :

- Qu'un état des lieux a été fait à la boulangerie lors de l'arrivée des nouveaux boulangers avec Monsieur Norbert Wagner faisant état de la dégradation des fenêtres, des robinets sont à changer ainsi que des prises électriques.
- Des travaux prévus par le SAVI sur les bords de l'Indre, ces travaux seront facturés 1€ du mètre auprès des propriétaires, le dossier est consultable en mairie
- Le congrès des maires se tiendra le 29 novembre 2012
- De la discussion avec la commune de Rigny Ussé car l'EDF de certaines lumières basées sur la commune de Rigny Ussé près de Rupuanne sont payées par la commune de Bréhémont
- Des travaux de réparation du ballon tampon et la pompe à chaleur de la salle des séminaires pour un montant de 156 €
- Le dossier pour l'avocat concernant les malfaçons de la salle des séminaires est parti
- Pour l'agrandissement de la Mairie, le PACT est venu et a revu les plans et les travaux
- La vanne de la rue Moreau va être réparée car les plaques de protection qui ont été volées vont être remplacées par les employés communaux
- L'audit du SIEIL est en-cours pour toutes les installations d'éclairage public existantes
- Pour l'éclairage du parking de la salle des séminaires, un éclairage provisoire va être installé en attendant les travaux du SIEIL, une demande de devis va être faite auprès de l'entreprise Claveau

Monsieur Norbert Wagner informe de la pose du portillon avec des clés de sécurité à l'escalier de la salle des séminaires, que la rénovation du mur du cimetière est bientôt terminée.

Monsieur Gérard Puault fait remarquer que le montant de la rampe s'écarte légèrement dudit portillon.

Monsieur Gérard Dague s'étonne de ne lire aucune information sur les fêtes de fin d'année dans les échos. Il demande par ailleurs que soient faits les bilans des saisons culturelles 2011 et 2012 comme ont été fournis les 3 premiers.

Aucune fête annoncée et programmée avant la sortie des échos.

Monsieur Georges Collat demande à ce que le panneau de la rue du croissant soit remis et scellé dans le sol.

Monsieur Alain Pacilly informe de sa réunion à la commission culture de la communauté de communes où il y a eu la présentation de la saison culturelle pour 2013, 31 événements sont prévus pour un budget établi entre 75 000 et 90 000 €.

Pour les spectacles basés à Bréhémont, il faut que soit installée dans le local électrique une prise PL17.

Un conseil d'école a eu lieu le 19 octobre 2012, 3 sorties scolaires sont à l'étude :

- Maine et Loire à Bison land : devis transport reçu pour 489 €
- Grand Pressigny : devis transport reçu pour 336 €
- CCC/Tours musée d'art contemporain : coût transport en car 249 € ou 140 € en train.

La fête de l'école est prévue le 22 juin 2013.

Madame Christèle Bouvier donne lecture d'une liste de petits travaux remis par la maîtresse, à

savoir :

- Changement d'une chasse d'eau et de la serrure du portail à l'école maternelle
- Réparé l'urinoir de l'école primaire

Ces travaux seront effectués pendant les congés de Toussaint.

Madame Catherine Guesdon informe de la réunion de toutes les associations le 17 octobre 2012 où il a été évoqué :

- Le calendrier des fêtes pour 2013
- Chaque association doit se garantir en souscrivant une assurance responsabilité civile
- L'organisation de la fête inter-associative du 13 juillet 2013, avec le feu d'artifice, un spectacle de plein air. Une prochaine réunion est fixée le 30 janvier 2013

Madame Pascale Boulmé informe de la délibération prise au dernier conseil communautaire pour la vente au prix de 1 € des trois granges du bourg à la commune de Bréhémont.

Ces granges pourront être utilisées dans le cadre du projet d'agrandissement du gîte communal et de l'ouverture d'une épicerie coopérative.

La séance est levée à 22h40

La date du prochain conseil est fixé au vendredi 14 décembre 2012 à 20h30.